



Droits et devoirs des personnes intervenant à domicile

■ Durée

1 jour (6 heures)

■ Public

Personnes intervenant à domicile

■ Pré-requis

Aucun

■ Validation

Attestation de formation

■ Lieu

GRETA Poitou-Charentes
Agence de La Rochelle

■ Dates

Nous contacter

■ Tarif

Demander un devis

Objectifs

A l'issue de la formation, les agents seront capables :

- D'appréhender les droits
 - D'appréhender les devoirs
- dans le cadre de la fonction d'aide à domicile

Contenu

Les devoirs de l'aide à domicile dans l'exercice de sa fonction

- La mission d'aide à domicile
- Les valeurs réclamées dans l'exercice de cette mission (santé de la personne, qualité de l'action ...)
- Le respect (des personnes, de ses droits, de ses biens, de son espace privé, de sa culture, de son choix de vie ...)

Notions de droit appliquées au secteur professionnel

- La convention collective
- Le droit au travail
 - Relations individuelles au travail (contrat de travail, durée ...)
 - Relations collectives au travail

Modalités

- Apports théoriques
- Vécu des agents
- Échanges et réflexions au sein du groupe

Pour toute information complémentaire :

05 46 50 51 79

commercial.greta.agence-larochelle@ac-poitiers.fr

www.greta-poitou-charentes.fr